

● TRAVAUX EN VILLE



Circulation et stationnement modifiés

Du 2 juillet au 8 juillet 2018

- **Rue du Chemin de Maures** [partie comprise entre la rue Philippe Lebon et le giratoire Bd Mézeray/Bd 1er Chasseurs]
Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas
La circulation en chaussée sera rétrécie jusqu'au vendredi 27 juillet 2018. La circulation sera autorisée uniquement dans le sens rue Philippe Lebon vers le giratoire Bd Mézeray/Bd 1er Chasseurs
De plus, le stationnement sera interdit aux abords du chantier. L'air de dépose pour les cars scolaires sera maintenue pendant le chantier.
- **Rue de Lancrel**
Nature des travaux : réaménagement de rue par la société Eurovia
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Général Fromentin**
Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 20 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue de l'Écusson**
Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas
La circulation sera interdite jusqu'au vendredi 29 juin 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Jeudi**
Nature des travaux : réfection de la rue par la société Colas
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Collège**
Nature des travaux : travaux de réfection de la rue par la société Colas
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée du lundi 2 juillet au mardi 31 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Collège**
Nature des travaux : travaux électrique ENEDIS par la société Colas
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée du lundi 2 juillet au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier. Les piétons pourront y circuler à partir du 1 août 2018.
- **Rue des Filles Notre Dame**
Nature des travaux : chantier du futur CCAS par la société Prevosto
Interdiction de stationner jusqu'au 17 mai 2019 :
 - côté pair sur une place au n° 24 et une place devant la pharmacie, rue des Filles Notre Dame
 - côté impair, en face du n° 24, côté parvis de la Halle au Blé, sur 3 places de stationnement (de 7 heures à 17 h 30 du lundi au vendredi)

● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue des Filles Notre Dame [n°16]**
Nature des travaux : travaux électriques ENEDIS par la société Elitel Reseaux
La circulation en chaussée sera rétrécie avec une largeur de circulation de 3 mètres du lundi 2 au vendredi 6 juillet. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Cygne**
Nature des travaux : travaux pour le réseau d'eaux pluviales par le service voirie
Le stationnement sera interdit sur la place de livraisons ainsi que sur trois places de stationnement jusqu'au 6 juillet 2018.
- **Rue du Château**
Nature des travaux : déploiement LEDS par la société GTCA
La circulation sera interdite jusqu'au vendredi 13 juillet 2018.
- **Place de la Magdeleine et Grande Rue [entre la rue de la Poterne et la rue du Jeudi]**
Nature des travaux : travaux de requalification du centre-ville par la société Toffolutti
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) :
 - Place de la Magdeleine : jusqu'au vendredi 23 novembre 2018
 - Grande Rue : jusqu'au vendredi 23 novembre 2018Le stationnement sera également interdit aux abords des chantiers jusqu'au vendredi 23 novembre 2018.
- **Grande rue**
Nature des travaux : renouvellement du câble basse tension souterrain par la société Sogetra
La circulation de tous les véhicules sera interdite jusqu'au vendredi 29 juin 2018 sur les rues suivantes :
 - **Grande Rue** : partie de cette voie comprise entre la rue du Jeudi et la rue du Pont Neuf
 - **Rue du Jeudi** : partie de cette voie comprise entre la Grande Rue et la Rue de la Halle aux Toiles
 - **Rue du Bercail**
 - **Rue aux Sieurs**
 - **Rue de la Poterne**Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Grande Rue [n°131]**
Nature des travaux : raccordement électrique sur la façade par la société Sogetra
La chaussée sera rétrécie avec basculement de la circulation sur les trois places de stationnement située en face (côté pair) jusqu'au 29 juin 2018. Le stationnement sera également interdit côté pair sur une surface équivalente) trois places de stationnement.
- **Rue aux Sieurs et rue de la Cave aux Bœufs**
Nature des travaux : travaux de requalification du centre-ville par la société Toffolutti
En fonction de l'emprise des travaux, l'accès des riverains et des véhicules de livraison sera interdit jusqu'au vendredi 23 novembre 2018. Par ailleurs le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.
- **Rue aux Sieurs, rue de la Cave aux Bœufs, rue Poulet**
Nature des travaux : renouvellement du réseau d'eaux usées et d'eau potables par la société SADE
L'accès des riverains et des véhicules de livraison sera interdit rue aux Sieurs, rue de la Cave aux Bœufs et rue Poulet en fonction de l'emprise des travaux jusqu'au vendredi 3 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier. De plus, il sera également interdit entre le n°3 et 9 rue du Cygne sur 5 places afin de permettre la giration des camions.

● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue de Bretagne**

Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas

La circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable dans la partie de cette voie comprise entre le giratoire de la Zone Commerciale des Portes de Bretagne et le giratoire Route de Bretagne/rue de la Charité/Rue du Moulin à Vent (commune de Condé Sur Sarthe) jusqu'au vendredi 13 juillet 2018. De plus, le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Rue de Bretagne**

Nature des travaux : renouvellement du câble HTA par la société Elitel Reseaux

La circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable dans la partie de cette voie comprise entre le giratoire de la Zone Commerciale des Portes de Bretagne et le giratoire Route de Bretagne/rue de la Charité/Rue du Moulin à Vent jusqu'au vendredi 13 juillet 2018. De plus, le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Avenue Koutiala et Boulevard Duchamp**

Nature des travaux : déploiement LEDS par la société Eurovia

La chaussée sera rétrécie jusqu'au jeudi 5 juillet 2018. La circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable située avenue de Koutiala (côté pair) dans la partie de cette voie compris entre la limite de Commune et le Boulevard Duchamp. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue Denis Papin** [partie de cette voie comprise entre l'Avenue de Quakenbruck et la rue Odolant Desnos]

Nature des travaux : travaux de requalification du futur Pôle d'Echange Multimodal par la société Colas

La circulation des véhicules sera possible en sens unique, avenue de Quakenbruck vers rue Odolant Desnos en fonction du phasage du chantier jusqu'au vendredi 4 janvier 2019. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

- **Rue de Cerisé / Pierre et Marie Curie**

Nature des travaux : aménagement de la Place du Point du Jour par la société Eurovia

La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au mardi 31 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue Charles de Foucauld** [n°1 / partie comprise entre la rue Jules Védrières et la rue Pelletier Doisy]

Nature des travaux : réalisation d'un branchement gaz

La circulation sera interdite et localement déviée du lundi 2 au mercredi 11 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Giratoire Kennedy / Perseigne**

Nature des travaux : réfection des enrobés par la société Colas

La circulation en chaussée sera rétrécie avec piquets K10, elle sera également interdite au niveau du giratoire Avenue Kennedy/Avenue du Général Leclerc y compris 50 m de part et d'autre du giratoire de 20h00 à 6h00 du lundi 2 au vendredi 6 juillet 2018. Le stationnement interdit aux abords du chantier.

● TRAVAUX EN VILLE



ALTO - Navette hypercentre : déviation jusqu'au 28 mai 2018

La navette continue à circuler du lundi au vendredi, de 7h30 à 9h30 et de 14h00 à 19h00.

Cependant, dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les arrêts Clémenceau, Puits au Verrier, Fromentin, Lancrel, Hôtel de Ville et Javouhey ne sont plus desservis. Ils sont remplacés par les arrêts Conseil Départemental, Colbert, Chapeau Rouge et Rue de Bretagne (lignes 2 et 3).

Nouveauté : l'arrêt à la demande

Durant cette période, la navette s'arrêtera à la demande entre deux arrêts, en faisant signe au conducteur. Pour la sécurité des voyageurs, le conducteur restera juge de la faisabilité de l'arrêt demandé.

À noter : le parking relais P+R boulevard de la République, reste accessible durant cette période.

Ventes organisées par la communauté d'Emmaüs

La communauté d'Emmaüs organise une vente le deuxième samedi de chaque mois, de 10h00 à 18h00. Des grandes ventes de printemps et d'automne seront également organisées les samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018.

Pendant ces ventes, un sens unique sera instauré de 8h00 à 19h00 **Chemin des Planches** [n°139 et partie comprise entre la rue de la Brebriette et la limite avec Condé-sur-Sarthe et Damigny], la circulation se faisant dans le sens Alençon/Condé-sur-Sarthe.

Transfert des marchés du centre-ville

Dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les marchés installés traditionnellement place de la Magdeleine seront déplacés jusqu'au samedi 30 juin 2018 :

- le **marché du jeudi** sera déplacé sur le **parking de la Poterne**. Pendant le marché, la circulation sera interdite rue de la Poterne et le stationnement interdit sur le parking.
- le **marché du samedi** sera déplacé **place du Plénitre**. Pendant le marché, le stationnement sera interdit sur la place.

Courses hippiques

La Société des Courses d'Alençon organise des courses hippiques les dimanches 20 mai, 10 juin, 2 et 30 septembre, et le 7 octobre 2018. La circulation sera donc interdite rue du 31^{ème} RIT les jours de courses.

Balades en calèche

Dans le cadre des animations estivales, l'Office du Tourisme d'Alençon « Visit Alençon » organise des balades en calèche jusqu'au vendredi 30 novembre 2018 dans différentes rues de la Ville d'Alençon. Pour cela la circulation de tous les véhicules sera interdite Rue des Granges vers la Grande Rue.